

222C2054
FR0000060402-FS0669

12 août 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

REXEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 août 2022, Norges Bank¹ (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 août 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société REXEL, et détenir 15 355 135 actions REXEL représentant autant de droits de vote, soit 5,003% du capital et des droits de vote de cette société².

Ces franchissements de seuils résultent d'une acquisition d'actions REXEL sur le marché.

¹ La Banque Centrale de Norvège.

² Sur la base d'un capital composé de 306 893 023 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.